

## BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL de Bourgogne-Franche-Comté

### SOMMAIRE

P1. Météo

P.3 Colza

P2. Biodiversité et santé des  
agrosystèmes

### A RETENIR

Ce BSV est publié exclusivement pour actualiser les données Berlèses.

- Larves de grosses altises : **Les populations larvaires sont globalement faibles.** Une hausse des populations a pu être observée au cours des 15 derniers jours, mais seules certaines parcelles dépassent les seuils indicatifs de risque. Les individus sont majoritairement à des stades jeunes donc sensibles.

Il peut exister de fortes disparités entre parcelles proches. **Il est nécessaire d'évaluer le risque larves d'altises à la parcelle.**

**Pour les parcelles dont le seuil indicatif de risque n'est pas atteint mais proche, continuer d'évaluer le niveau d'infestation en renouvelant le Berlèse.**

### Météo

Prévision à 7 jours :

VENDREDI 06	SAMEDI 07	DIMANCHE 08	LUNDI 09	MARDI 10	MERCREDI 11	JEUDI 12
						
4° / 10°	4° / 11°	4° / 9°	3° / 7°	2° / 6°	2° / 7°	0° / 7°
▶ 20 km/h	▼ 30 km/h 60 km/h	▶ 20 km/h 45 km/h	▲ 25 km/h 55 km/h	▲ 20 km/h 50 km/h	▲ 15 km/h	▲ 10 km/h

(Source : Météo France, Laignes (21), 06/12/2024 à 10h30. Retrouvez les données météo actualisées [ici](#))

Ces notes visent à accompagner la démarche agroécologique portée par le bulletin de santé du végétale.



[Lien vers la fiche Coléoptères & santé des agroécosystèmes](#)

[Lien vers la fiche Papillons Leurs rôles dans l'agroécosystème](#)



## COLZA

### RESEAU 2024-2025

Le BSV de cette semaine est rédigé à partir de l'observation de **75 parcelles**.

Les parcelles observées ont entre 6 feuilles et rosette. Les stades n'évoluent plus et les colzas entament leur défoliation, conséquence des épisodes gélifs.

Pour limiter le risque lié aux insectes, des **objectifs de biomasse** ont été définis :

	A l'entrée de l'hiver
<b>Biomasse minimum</b>	> 1 kg/m <sup>2</sup> (soit plus de 30 g/plante)
<b>Biomasse optimum</b>	> 1,5 kg/m <sup>2</sup> (soit plus de 45 g/plante)



Repères de poids des colzas, E. Courbet (CA70)

Les pesées réalisées dans le réseau sont extrêmement hétérogènes : de 127 à 3 860 g/m<sup>2</sup> (2 à 300 g/plante).

## Ravageurs

### Larves de grosses altises

#### Description :

Les larves après éclosion (L1) rejoignent les pétioles des plantes à partir du sol. Il est possible dans un premier temps d'observer la présence de la perforation leur permettant de pénétrer dans la plante. Au début de leur développement, les larves sont observables dans les pétioles. Les stades plus âgés (L2-L3) migreront ensuite vers le cœur, ce qui affectera le plus la croissance du colza à sa reprise en sortie hiver.

La lutte contre les larves de grosses altises est déconnectée de la lutte contre les altises adultes.

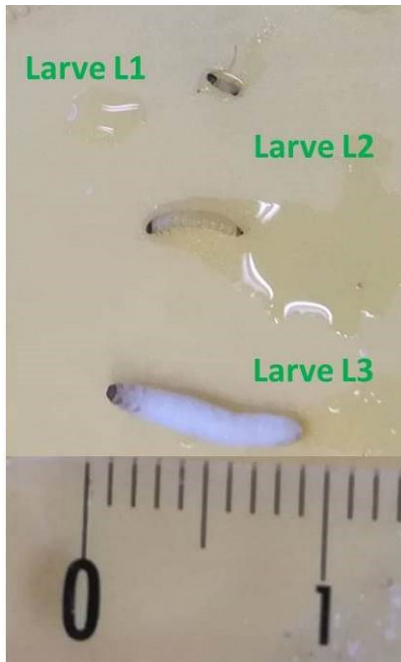


*Larve d'altise et blessure d'entrée dans un pétiole de colza, J. Nagopae (CA58)*

Attention à ne pas confondre dans les Berlèses, les larves d'altises avec les larves de diptères qui sont sans nuisibilité pour le colza.

Larve d'altise	Larve de diptère
3 paires de pattes	Absence de patte
Extrémités noires, voir plaques noires sur le corps à un stade avancé.	Corps entièrement translucide (jaune / blanc)





Larves d'altises (CA89)



Larves et pupes de diptère (mouches), E. Courbet (CA70)

Les observations peuvent être réalisées par dissection des pétioles ou bien avec la méthode Berlèse (voir description ci-dessous ou [vidéo ici](#)).

L'utilisation de plantes compagnes (si elles sont suffisamment développées : 200 g/m<sup>2</sup> minimum) permet de diminuer la pression exercée par les larves.

Seuil indicatif de risque :

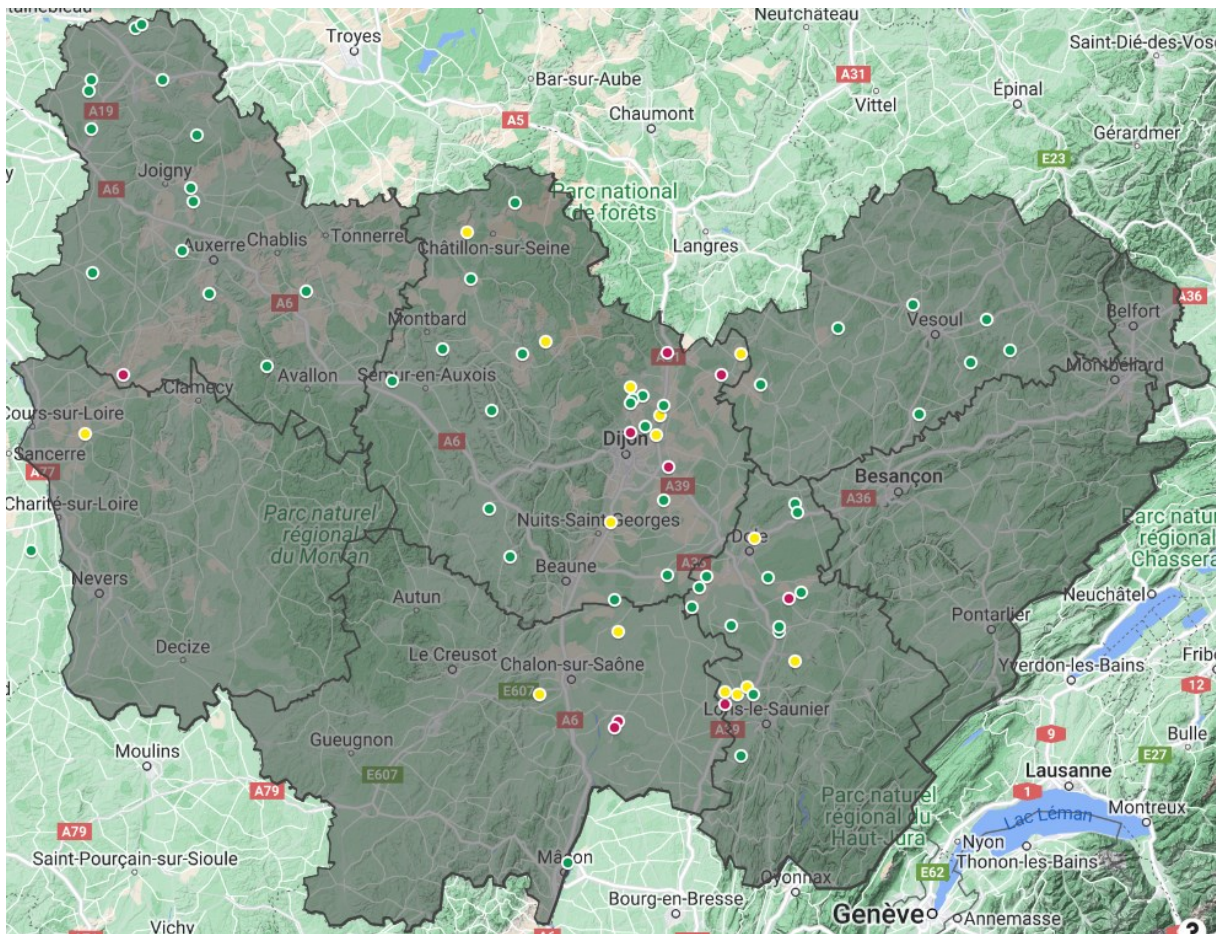
Méthode dissection au champ : larves présentes dans plus de 70 % des plantes

OU

Méthode Berlèse :

- Si colza de plus de 45 g/plante, bien enraciné et sans carence azotée (absence de risque agronomique) : 5 larves en moyenne par plante.
- Si risque agronomique identifié (biomasse < 45g/plante ou croissance limitée (rougissement, carence azotée, mauvais enracinement) : 2,5 larves en moyenne par plante.

Outil d'estimation du risque lié aux larves de grosse altise (Terres Inovia) : <https://www.terresinovia.fr/-/larve-grosse-altise-colza>

Observations :

Résultats des berlèses réalisées en entrée d'hiver dans le réseau BSV  
 Vert = moins de 2,5 larves /pl ; Jaune = de 2,5 à 5 larves /pl ; Rouge = plus de 5 larves /pl

La pression des larves d'altises de ce début d'hiver est **relativement faible** avec en moyenne 2,2 individus par plante toute situation confondue. Ce chiffre masque une hétérogénéité assez **importante** de 0 à 10,9 individus par plante.

La majorité des larves est encore à des stades jeunes (L1 et L2).

Les seuils indicatifs de risque sont atteints dans 15 parcelles, soit 20% des situations de notre réseau.

Nous disposons d'un historique pour quelques-unes : dans la majorité des cas, le nombre de larves **augmentent légèrement de semaine en semaine**.

Parcelles BSV	Pourcentage de parcelles avec		
	moins de 2,5 larves/pl.	de 2,5 à 5 larves/pl.	plus de 5 larves/pl.
75 parcelles	68%	20%	12%

Analyse de risque : Le risque est très variable d'une parcelle à une autre, c'est pourquoi l'évaluation du risque doit se faire à la parcelle.

Pour les parcelles n'ayant pas atteint le seuil indicatif de risque, le risque est faible à moyen pour le moment.



Pour les parcelles dont le seuil indicatif de risque est dépassé, le risque est élevé.



Attention : la météo perturbée avec gelées et précipitations n'est pas favorable à la mobilité des larves à l'extérieur des plantes (7 à 8°C de moyenne minimum). **Une protection est inefficace tant que les températures ne sont pas repartiées à la hausse.**

### METHODE BERLESE POUR L'ESTIMATION DE LA PRESSION EN LARVES DE GROSSE ALTISE DANS LES COLZAS

1. **Prélever au champ** au minimum une vingtaine de plantes (4 x 5 plantes consécutives),
2. De retour au labo ou au bureau, **nettoyer rapidement les plantes** à l'eau claire,
3. **Couper les pivots et le plus gros des limbes** (non touchés)
4. Rincer encore si besoin les plantes (le nettoyage permet d'éviter les tombées et dépôts de terre dans le récipient et facilite le comptage des larves),
5. **Répartir les plantes sur un grillage qui recouvre un récipient** (cuvette, entonnoir sur flacon, ...). Le nombre de plantes à positionner sur chaque dispositif dépend de la taille des plantes. Il est important qu'aucun morceau de plante ne dépasse de la cuvette ou de l'entonnoir au risque d'avoir des larves tombant à côté du dispositif.
6. Laisser sécher pendant 8 à 15 jours (selon la température de la pièce et la taille des plantes), Après dessèchement complet des plantes, **compter le nombre de larves tombées** dans les récipients. Les observations peuvent aussi se réaliser au fur et à mesure du séchage.



Terres Inovia



Une large majorité des grosses altises du colza en région BFC présente des résistances aux pyréthriinoïdes. Pour plus d'informations, retrouver l'article consacré aux [résistances aux pyréthriinoïdes](#).



## ANNEXE : Données utilisées

Dép.	Commune	Biomasse (g/m <sup>2</sup> )	Biomasse (g/pl)	Berlèse (larves / pl)	Commentaire
18	PRÉCY	1580	34	1	Début Berlèse du 07/11
21	BELAN	1700	47	0,2	
21	BELLEFOND	2390	100	6	
21	BRESSEY SUR TILLE	1900	55	5,7	
21	BRETIGNY	2100	55	0,2	
21	BROGNON			3,7	
21	CÉRILLY	2200	69	2,7	
21	CHAIGNAY 1	3860	143	1	
21	CHAIGNAY 2	1500	50	3	
21	CHAIGNAY 3	1240	32	0,2	
21	CORGENGOUX	843		0,5	
21	CORROMBLES	1650	63	0,3	
21	COULMIER-LE-SEC	1110	33	1,2	
21	COURCELLES-LES-MONTBARD	1400	33	0,5	
21	DAMPIERRE-EN-MONTAGNE	2210	54	0,3	
21	ÉCUTIGNY	1860		2,4	
21	EPAGNY	1400	88	0,1	
21	ETALANTE	510	12	2,9	
21	FLAGEY ECHEZEUX	2200	67	3,3	
21	FONTAINE-FRANÇAISE	920	42	7,5	
21	MARLIENS			1,3	
21	MEILLY-SUR-ROUVRES	3450	111	0,4	
21	MONTIGNY-MORNAY-VILLENEUVE-SUR-VINGEANNE	1500	54	4,9	
21	PAGNY-LE-CHÂTEAU	1555		0,8	
21	POISEUL	3050	133	1,9	
21	SAINT-JULIEN			4,6	
21	SELONGEY	1900	79	9,4	
21	SPOY	980	33	2	
39	ANNOIRE	1380	69	1,8	Début Berlèse 04/11
39	AUTHUME	1240	62	3,9	Début Berlèse 04/11
39	BLETTERANS 1	1580	52	4,3	Début Berlèse 04/11
39	BLETTERANS 2		52	10,9	
39	CHAÎNÉE-DES-COUPIS	1980	90	2,3	Début Berlèse 04/11
39	COSGES		63	2,9	
39	DESNES		84	3,0	
39	LA LOYE	775	31	0,8	Début Berlèse 04/11
39	MONTBARREY	2232	124	1,6	Début Berlèse 04/11
39	NEUVILLEY		26	0,4	Début Berlèse 04/11
39	OUSSIÈRES		2	0	



Dép.	Commune	Biomasse (g/m <sup>2</sup> )	Biomasse (g/pl)	Berlèse (larves / pl)	Commentaire
39	RUFFEY SUR SEILLE	2460	123	1,1	Début Berlèse 04/11
39	SAINT AUBIN		63	0,2	
39	SAINT LOTHAIN	964	56	3,2	Début Berlèse 04/11
39	SAINT LOUP	2500	151	0,3	Début Berlèse 04/11
39	SERMANGE 1	1400	35	0,4	Début Berlèse 04/11
39	SERMANGE 2		55	1,1	
39	VAL-SONNETTE	2440	102	0,8	Début Berlèse 04/11
39	VAUDREY		78	5,1	
58	DONZY	1480	41	3,5	Début Berlèse 13/11
70	AILLEVANS	127	5	0,1	
70	AUVET-ET-LA-	870		1,4	
70	MONT-SAINT-LÉGER	1170		0,3	
70	PORT-SUR-SAÔNE	2760 +538 de plantes compagnes	131	0,2	Majorité de L2
70	TRAITIÉFONTAINE	2500	89	0,25	
70	VALLEROIS-LE-BOIS	2110	83	1	Début Berlèse 04/11
70	VELLEMINFROY	1130	24	0,15	Début Berlèse 04/11
71	BAUDRIERES 1	2150		8	
71	BAUDRIERES 2	1750		7	
71	GRANGES			3,6	
71	SANCÉ			0	
71	VERDUN-SUR-LE-DOUBS	1000		4,3	
89	AIGREMONT	955 +220 de plantes compagnes	36	2	Début Berlèse 18/11 Majorité de L1
89	BLANNAY	2580 +1430 de plantes compagnes	96	1,7	Début Berlèse 18/11
89	BRANNAY	1000 +300 de plantes compagnes	40	1	Début Berlèse 17/11
89	CHAMPIGNELLES	3200	91	0,1	
89	CHARBUY	1068	18	1,4	Début Berlèse 18/11
89	CHARMOY			0,8	Début Berlèse 24/11. Majorité de L1.

Dép.	Commune	Biomasse (g/m <sup>2</sup> )	Biomasse (g/pl)	Berlèse (larves / pl)	Commentaire
89	FONTAINE-LA-GAILLARDE	1900	83	1,2	Début Berlèse
89	GY-L'ÉVÊQUE			1,7	
89	LAROCHE-SAINT-CYDROINE			1,1	Larves d'altises en augmentation
89	PLESSIS SAINT JEAN 1		30	0,5	Début Berlèse
89	PLESSIS SAINT JEAN 2		300	2	Début Berlèse
89	SAINPUITS	655	24	6,2	
89	SAINT-VALÉRIEN			0,7	
89	VERNOY	1300		0,5	Début Berlèse
89	VILLECHETIVE		40	0,1	Début Berlèse 15/11

Bulletin édité sous la responsabilité de la Chambre régionale d'agriculture de Bourgogne-Franche-Comté et rédaction animée par ARVALIS-Institut du Végétal, Terres Inovia et les Chambres d'agriculture de Bourgogne-Franche-Comté à partir des observations réalisées par : 110 BOURGOGNE - SAS BRESSON - AMDIS - ARVALIS - AXEREAAL - BOURGOGNE DU SUD - CA 21 - CA 39 - CA 58 - CA 70 - CA 71 - CA 89 - CIA 25-90 - DIJON CEREALES - EPLEFPA Vesoul - Ets LEGUY - ETS RUZE - FAIVRE SAS - FREDON BFC - GIROUX SAS - INTERVAL - KRY SOP - ALTERNATIVE - LYCEE AGRICOLE QUE-TIGNY - MINOTERIE GAY - MOULIN JACQUOT - SEINE YONNE - SEPAC CAMPAGRI - SOUFFLET AGRICULTURE - TEOL - TERRE COMTOISE - YNOVAE

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale d'agriculture de Bourgogne-Franche-Comté dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les viticulteurs et agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base d'observations qu'ils auront eux mêmes réalisées sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.